Vos questions / nos réponses

Que peut-il se passer?

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2012 09:54

> Bonjour,
> J'ai passé Toute la mâtiné et début d'après midi chez un ami fumeur de cannabis. Le matin vers 11h30 j'ai tiré 3-4 taff. On devait faire des petites courses et lui avait fini son joint dans la voiture. En rentrant il y a eu un contrôle routier classique mais il restait une odeur suspect... Automatiquement il m'a demandé de faire un test salivaire...positif! Je suis un fumeur occasionnel pour moi c'est à dire 2-3 taff par jour et pas le weekend. Sans plus ce n'est que pour le goût.
> Du coup j'ai fait de la garde à vue et le médecin m'afait une prise de sang et des tests d'aptitude (aucun pb). Lorsque j'ai signé ma déclaration il a déchiré le papier qui me privait du permis dc je l'ai récupéré tout de suite! Selon cet officier je ne risque vraiment rien car j'ai un casier vierge même pas un pv. J'ai le permis depuis 5 ans et jai trouvé un travail pour mi mai.
> Actuellement j'attend son coup de fil pour savoir si le procureur me veut au tribunal ou alors juste une remise à l'ordre.
> Ma question est: que peut il se passer niveau suspension de permis sachant qu'il a déchiré le papier et quel taux aura il dans mon sang?
> Merci d'avance

Mise en ligne le 26/04/2012

Bonjour,

Votre analyse sanguine sera certainement positive étant donné que vous avez consommé du cannabis durant les dernières 24h. Il n'est toutefois pas possible de déterminer quel sera le taux de THC dans votre sang, seule l'analyse pouvant l'indiquer. Sachez cependant que le taux décelé n'aura aucne incidence, le seul élément déterminant étant que votre test soit positif ou négatif.

Concernant votre permis de conduire, le procureur, s'il vous convoque, a la possibilité de prononcer des poursuites qui peuvent, entre autres, avoir pour conséquence de vous retirer le permis. Le fait que l'officier ait détruit le document que vous décrivez fait que vous n'avez pas eu de retrait de permis sur le champ, en l'attente d'une éventuelle décision du procureur.

Cordialement